

Centre Communal d'Action Sociale

Compte rendu du Conseil d'Administration du 14 décembre 2020

Présents : Christophe RICHEL, Fabienne PACCOUD dit MORISON, Evelyne DHERBEYS, Chantal GUIBOUD-RIBAUD, Mireille MASSON, Régine AMOR, Alain COUDROT et Madeleine BURDIN.

Excusés : Alain POËNSIN ayant donné pouvoir à Fabienne PACCOUD.

Secrétaire de séance : Fabienne PACCOUD

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 02 novembre 2020

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

2) Demande d'aides financières

Fabienne PACCOUD présente 2 demandes d'aide financière, préalablement étudiées par l'assistante sociale de Barberaz, pour une femme seule avec ses 3 enfants, dont le compagnon vient de décéder, ce qui a considérablement déséquilibré son budget :

- Elle sollicite un soutien financier pour payer sa dette de mutuelle.
Les membres du Conseil d'Administration décident de verser à APIVIA GROUPE MACIF la somme de 176 €.
- Elle sollicite également un soutien financier pour payer une partie de sa facture d'électricité.
Les membres du Conseil d'Administration décident de verser à Total Direct Energie la somme de 179 €.

Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que 3 bons alimentaires ont été délivrés depuis le 02 novembre 2020 afin d'aider des personnes à faire face à leurs difficultés.

3) Questions diverses

- Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que l'assemblée générale de l'ADMR a lieu cet après-midi à huis clos. Un compte rendu nous sera envoyé ultérieurement.
- Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que suite à une réunion avec l'agglomération au sujet de la Politique de la Ville, les correspondants de nuit ont modifié leurs horaires d'intervention pour prévenir les violences familiales exacerbées par la crise sanitaire. Les comptes rendus évoquent une situation plutôt calme sur notre Commune.

- Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. qu'elle n'a encore aucune nouvelle du Procureur de la République concernant le signalement d'adoption frauduleuse d'un habitant de la Commune.
- Fabienne PACCOUD informe les membres du C.C.A.S. que le Plan Grand Froid a été déclenché plus tôt cette année. Le relais Grand Froid est donc ouvert, la cantine savoyarde reste fermée mais a mis en place un système de plats à emporter. Un nouveau collectif «Pour eux» a été créé sur Chambéry et s'occupe, entre autres, de distribuer aux personnes sans abri des repas préparés par des habitants. Sur l'ensemble de l'agglomération, les personnes en difficulté sont plutôt bien prises en charge grâce à une bonne coordination et l'efficacité du réseau d'associations.
- Pour information, les colis des aînés ont été préparés et sont en cours de distribution auprès des bénéficiaires. Ceux qui n'ont pu être distribués seront à retirer en Mairie. Mireille MASSON remarque que ce colis pourrait être plus festif, les denrées proposées n'étant à son avis pas assez en adéquation avec les fêtes. A rediscuter pour les colis de l'année prochaine.
- Le cadeau habituellement fourni par le CCAS aux occupants des Blés d'Or ne sera remis qu'en janvier 2021 du fait du contexte sanitaire actuel.

Prochaine réunion prévue le 22 février 2021 à 09h30